



SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Catalogue de formation 2026

Crédit photo INTEFP

ÉDITO

Le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2025, nous rappelle à quel point la santé au travail reste un enjeu.

Si plus de huit agents sur dix se déclarent en « bonne » ou « très bonne » santé, les maladies chroniques et les problèmes de santé durables progressent : près d'un agent sur trois est désormais concerné. À cela s'ajoute une réalité préoccupante : un agent sur six se dit limité dans ses activités quotidiennes pour raison de santé. De même, si la moitié des agents affichent un niveau « satisfaisant » de bien-être psychologique, près d'un sur cinq présente un risque de symptômes dépressifs. Les femmes, les employés administratifs et certaines professions de l'enseignement apparaissent particulièrement exposés. Ces constats confortent la définition proposée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans sa Constitution de 1948, pour qui la santé au travail ne se réduit pas à l'absence de maladie ou d'infirmité mais englobe un état complet de bien-être physique, mental et social.

Dans ce contexte, la formation demeure un levier essentiel. Elle permet d'accompagner les transformations organisationnelles, de prévenir les risques, de renforcer les compétences managériales et de promouvoir une culture de santé durable.

Les enjeux pour 2026

L'année 2026 sera marquée par le lancement du nouveau Plan Santé Travail pour la Fonction publique. Pour l'INTEFP, c'est l'occasion d'inscrire nos projets dans la continuité de l'axe 5 du premier plan visant à « renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention ».

Pour construire et renforcer notre offre de formation, nous nous appuyerons sur notre enquête sur l'exercice des missions de prévention en santé au travail dans la Fonction publique menée avec la DGAFP. Près de 6 000 agents, assistant.es et conseiller.ères de prévention, membre de bureau QVCT ou Prévention, y ont témoigné de leurs conditions d'activité et de leurs besoins de formation. Les principaux résultats témoignent de la prégnance des questions de santé mentale et de prévention des RPS, d'attentes sur la maîtrise de la réglementation et des méthodes d'analyse des situations de travail. Pour tenir compte de ces attentes exprimées, nous proposerons tout au long de l'année de nouvelles offres de formation initiale et continue. Cette année sera aussi marquée par la fin du mandat des CSA FS SSCT et la préparation des prochaines élections professionnelles.

Ce catalogue de formations INTEFP s'inscrit dans cette ambition : offrir aux agents publics, investis dans la prévention, les outils pour comprendre, anticiper et agir face aux défis contemporains de la santé au travail.

Notre offre de formation s'appuie sur une expertise juridique et de terrain, mais aussi sur la connaissance du travail dans toutes ses dimensions.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins de nos publics, nous poursuivons cette année encore la construction de parcours de formations sur mesure, d'innovations pédagogiques, d'accompagnements de structures et de partenariats.

Justine Basic, Edouard Robin et Manon Odin
Direction de l'innovation et des partenariats



Justine Basic, Edouard Robin et Manon Odin

UNE ÉCOLE DE SERVICE PUBLIC AU SERVICE DES STAGIAIRES

L'expertise humaine au coeur d'une qualité certifiée

Notre réseau d'intervenants est composé de professionnels de la santé et de la sécurité au travail (inspecteurs du travail, inspecteurs santé et sécurité au travail, conseillers de prévention, ingénieurs de prévention, psychologues-ergonomes, médecins de prévention, consultants, etc.).

Nos formateurs suivent régulièrement des stages en ingénierie pédagogique et en techniques d'animation active.

Depuis 2021, nous sommes certifiés Qualiopi au titre de nos actions de formation. Nous sommes engagés au quotidien dans une démarche d'amélioration continue de nos prestations.

La satisfaction de nos stagiaires

En 2024, nous avons organisé plus de 70 sessions de formation, en présentiel et à distance, pour près de 1 460 stagiaires, sur nos thématiques en santé et sécurité au travail.

- ***8,4/10** c'est la note que les stagiaires ont donnée à l'ensemble des formations en santé sécurité au travail
- **95%** des stagiaires ayant suivi nos formations se disent entièrement satisfaits de leur cursus,
- ***87%** des stagiaires ayant suivi nos formations estiment que les objectifs de formation ont été entièrement atteints,

Nos enquêtes de satisfaction mettent en avant trois points remarquables de nos formations :

- la qualité de nos intervenants,
- la maîtrise du sujet par nos formateurs,
- l'alternance entre théorie et pratique.

Un espace digital pour plus d'échanges de pratiques

Afin de soutenir les apprentissages des stagiaires et de répondre à leurs questions, y compris après leur formation, l'INTEFP met à disposition un espace partagé sur sa plateforme d'apprentissage en ligne. L'objectif : disposer de documents de référence en santé et sécurité au travail, d'exemples de supports et d'outils pratiques (trame de document unique d'évaluation des risques professionnels – DUERP, modèle de plan de prévention vierge, etc.). Cet espace digital comprend également des modules e-learning préalables et des évaluations.

L'INTEFP sait aussi combien les échanges de pratiques sont formateurs et essentiels à la mise en place d'une démarche de prévention. C'est pourquoi des forums d'échange sont ouverts, vous permettant de poser des questions entre pairs et de partager des expériences en matière de prévention des risques.

*à partir des données collectées dans les enquêtes de satisfaction

AU SERVICE D'UNE CULTURE DE PRÉVENTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Crédit photo INTEFP

Nos publics et nos champs d'intervention

Nos actions de formation s'adressent à l'ensemble des acteurs de la santé et de la sécurité au travail dans la fonction publique. Que vous soyez assistant ou conseiller de prévention, membre de CSA ou de FS-SSCT, manager, chef de service, responsable RH ou encore agent, nos formations répondront à vos besoins grâce à des parcours dédiés par fonction et par thématique.

À travers nos formations et l'expertise de nos intervenants, nous abordons les différents enjeux de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail.

Nos parcours de formation s'enrichissent régulièrement de nouveaux modules sur des thématiques émergentes, afin d'accompagner les transformations des organisations.

Notre vision de la formation

Afin de vous permettre d'appréhender les enjeux de santé et de sécurité au travail, nos formations favorisent une approche active, orientée vers l'acquisition des gestes métier pour les professionnels et le développement de compétences réflexives au sein des organisations.

Nous favorisons également l'interministérialité au sein de nos formations, source d'échanges riches et permettant la création de réseaux nationaux de préventeurs.

Les formations en pratique

Pour répondre à vos besoins, nous pouvons déployer nos modules de formation en présentiel, en format hybride ou entièrement à distance.

Des dispositifs d'évaluation des acquis, mis en place tout au long et à la fin de la formation, permettent de mesurer la progression et l'acquisition des compétences.

Notre offre de formations sur-mesure

En complément de notre offre catalogue, nous développons des formations sur mesure afin de répondre aux enjeux spécifiques de votre organisation et de vos métiers. Nous vous accompagnons dans l'identification de vos besoins et la définition des objectifs des actions de formation. Ensuite, nous concevons avec vous des parcours et dispositifs de formation adaptés.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap : pour tout besoin spécifique, merci de contacter notre référente handicap, Caroline Grzelak : intefp.handicap@travail.gouv.fr



CONTACTS

Manon Odin

Responsable de projet
inspecteurs de la santé sécurité au
travail (ISST) et santé sécurité
au travail (SST)

06 14 02 28 01

manon.odin@travail.gouv.fr

Edouard Robin

Responsable de projet et
de développement santé
au travail et de la qualité de
vie et condition de travail
(QVCT)

06 28 40 28 31

edouard.robin@travail.gouv.fr

Julie Waszak

Assistante de formation

06 34 65 30 85

julie.waszak@travail.gouv.fr

Adresse e-mail du service

intefp.sstfp@travail.gouv.fr

SOMMAIRE

FONCTION

Membre d'instances (CSA et FS SSCT)

8

Assistant ou conseiller de prévention

16

Préventeur

23

Manager

28

Agent de l'Éducation nationale

31



Trouvez les formations adaptées à votre poste grâce à ce sommaire.

Un aperçu thématique des formations est disponible en page suivante.

SOMMAIRE

THÉMATIQUE

<u>Information et sensibilisation</u>	33
<u>Accidents</u>	35
<u>RPS et santé mentale</u>	37
<u>Cellule de crise</u>	38
<u>Risque amiante</u>	38
<u>Diversité</u>	38



Consultez ce sommaire pour accéder aux formations regroupées par thématiques.

Le sommaire des formations par fonction est accessible à la page précédente.

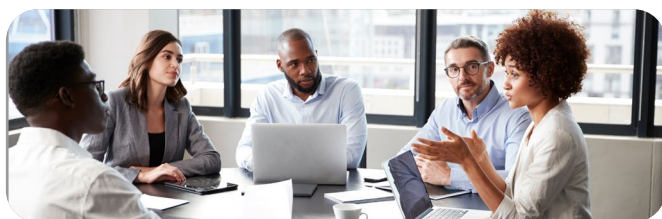
MEMBRE D'INSTANCES (CSA ET FS-SSCT)

Nos formations s'adressent aux membres des comités sociaux d'administration (CSA) et des formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT).

Conformément au cadre réglementaire, nous invitons à réunir l'ensemble des membres de ces instances, représentants du personnel comme de l'administration.

Ces formations sont l'occasion de renforcer conjointement le dialogue social et la prévention des risques, dans le cadre des politiques de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail.

Crédit photo Adobe stock



Réglementation

Pour les formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT), de site ou de service, le nombre de représentants dépend des effectifs du service :

- Jusqu'à 200 agents : 5 titulaires et 5 suppléants
- Entre 201 et 500 agents : 7 titulaires et 7 suppléants
- Entre 501 et 700 agents : 8 titulaires et 8 suppléants
- À partir de 701 agents : 10 titulaires et 10 suppléants

Pour les services comptant moins de 200 agents, le comité social d'administration (CSA) peut bénéficier d'une formation de 5 jours en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).



Nos formations réglementaires

Découvrez nos parcours de formations initiales :

- Formation réglementaire des membres de CSA 09

- Formation réglementaire des membres de FS SSCT 10



Nos formations spécifiques

Affinez vos compétences grâce à nos modules spécifiques :

- Accident de travail 11

- Visite de CSA et FS-SSCT 12

- DGI et droit de retrait : régime et enquête 13

- Prévenir les RPS en CSA et FS-SSCT 14

- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles en CSA et FS-SSCT 15

Membre de comité social d'administration (CSA)

Formation réglementaire

Public cible

Membre de CSA
(qui ne siège pas en FS SSCT)

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité au
travail, consultant

Durée

3 jours (18 heures)

Modalités pédagogiques

Hybride, présentiel ou
distanciel
Évaluations en cours de
formation par quiz et/ou
évaluation finale (cas pratique)

Tarif

Groupe en intra : 4 350€

Prérequis

Aucun

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise
en situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Objectifs

- Participer en tant que membre des instances de dialogue social à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité, à l'amélioration des conditions de travail des agents
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières à l'égard des personnels
- Maîtriser les enjeux et les points-clés de l'évaluation des risques professionnels
- Homogénéiser les pratiques entre membres de CSA en lien avec la FS SSCT

Contenu de la formation

Repères et réglementation (e-learning)

Notions fondamentales en santé sécurité au travail dans la fonction publique d'État
Organisation, attributions et compétences des instances

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

Rôles, missions et responsabilités des acteurs de la prévention
Notions de responsabilités juridiques

Fonctionnement et outils

Fonctionnement du comité social d'administration (CSA)
Articulation avec la formation spécialisée en santé, sécurité et condition de travail (FS SSCT)
Outils et moyens à disposition pour la prévention : registres, rapports, documents
Évaluation des risques professionnels : méthodologie, outils et moyens

Développements thématiques

Application des prescriptions légales prises en ces matières à l'égard des personnels
Évaluation des risques professionnels
Pratiques communes entre membres de CSA, en articulation avec la FS SSCT

Renseignements et inscription

Contactez nous

Membre de formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS-SSCT)

Formation réglementaire

Public cible

Membre de FS SSCT
Membre de CSA en l'absence de FS SSCT

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

5 jours (30 h)

Modalités pédagogiques

Hybride, présentiel ou distanciel
Evaluations en cours de formation par quiz et/ou
Evaluation finale (cas pratique)

Tarif

Groupe en intra : 7 250 €

Prérequis

Aucun

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Suivre l'application des prescriptions légales prises en ces matières à l'égard des personnels;
- Participer à l'évaluation des risques professionnels;
- Mener des visites de site et des enquêtes accident
- Construire des pratiques communes entre membres de FS SSCT, en articulation avec le CSA

Contenu de la formation

Repères et réglementation

Notions fondamentales en santé sécurité au travail dans la fonction publique d'état
Organisation, attributions et compétences des instances

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

Rôles, missions et responsabilités des acteurs de la prévention
Notions de responsabilités juridiques

Fonctionnement et outils

Fonctionnement de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT) en lien avec le comité social d'administration (CSA)
Outils et moyens à disposition pour la prévention : registres, rapports, documents

Evaluation des risques, enquêtes et visites

Evaluation des risques professionnels : méthodologie, outils et moyens
Préparation et réalisation d'une visite de site
Réalisation d'une enquête accident

Thématiques spécifiques : RPS, VSS et travail à distance

Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)
Sensibilisation à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles
Management et travail à distance

Renseignements et inscription

Contactez nous

Accident de travail

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention, membre de CSA et FS-SSCT *
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour (6 h)
puis évaluation à distance (cas pratique) : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif inter :
220€/jour/stagiaire
Groupe en intra : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Identifier le régime des accidents de service/accidents du travail
- Réaliser une enquête accident de service/du travail

Contenu de la formation

Notions fondamentales :

L'accident de service, l'accident de mission, l'accident de trajet, la déclaration et la reconnaissance et réparation

Définitions juridiques et le cadre réglementaire

L'enquête accident de service :

Méthodologie d'enquête
Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

Renseignements et inscription

Contactez nous

Visite de CSA et FS-SSCT

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention, membre de CSA/FS SSCT
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour (6 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

Améliorer la démarche de prévention à partir des éléments recueillis en visite de CSA et FS-SSCT

Contenu de la formation

Savoir préparer une visite de site

Cadre réglementaire et appropriation des outils méthodologiques
Droits et obligations du CSA et FS-SSCT et de leurs membres
Visite dans l'activité du comité social administratif CSA et FS-SSCT
Construction d'une grille de visite
Connaissance et identification des registres et des documents consultables

Participer à une visite de site

Collecte des données : observation, consultation des documents et tenue des entretiens

Suites de la visite

Restitution et exploitation la visite : établir un rapport, rédiger une fiche de proposition d'action, identifier la procédure en CSA et FS-SSCT
Intégration les conclusions de la visite à la démarche de prévention de l'établissement
Etablissement un tableau des actions engagées et participation à leur suivi

Renseignements et inscription

Contactez nous

Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête

Formation spécifique

Public cible

Membre de CSA/FS SSCT, représentant de l'administration, assistant ou conseiller de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail

Durée

1 jour obligatoire (6 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et questionn

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Connaître les définitions et conditions nécessaires à la mise en œuvre du droit d'alerte et droit de retrait (signalement de danger grave et imminent)
- Connaître la procédure d'exercice du droit d'alerte et du droit de retrait
- Identifier le rôle du en CSA et FS-SSCT (enquête, désaccord) et les obligations de l'autorité administrative
- Elaborer une action de prévention adaptée suite à un DGI

Contenu de la formation

Notions fondamentales

le danger grave et imminent (DGI), le droit de retrait, l'alerte
Définitions juridiques et le cadre réglementaire

Le danger grave et imminent

Procédure d'alerte prévue par la réglementation
Registre des DGI

L'enquête DGI en comité social administratif (CSA) et formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS-SSCT)

Méthodologie d'enquête en lien avec le règlement intérieur du CSA
Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

DGI et prévention

Mise en place d'action de prévention après un DGI

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

Prévenir les risques psychosociaux en CSA et FS-SSCT

Formation spécifique

Public cible

Membre de CSA,
membre de FS SSCT

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité au
travail, consultant

Durée

2 jours (12 h)

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et
questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise
en situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Objectifs

- Partager un vocabulaire commun sur le sujet des risques psychosociaux
- Identifier les indicateurs et facteurs de RPS
- Conduire une enquête RPS
- Mettre en œuvre une action collective en matière de prévention

Contenu de la formation

Notions de base

Cadre juridique
Définition et caractéristiques des risques psychosociaux (RPS)

Les RPS : une priorité pour la prévention

Enjeux économiques et sociaux des RPS
Conséquences sur la santé des individus et l'organisation

Cadre et moyens de l'analyse des risques

Cadre réglementaire et les différents acteurs de prévention
Etapes de l'analyse des risques et les différents niveaux de prévention

Du diagnostic au plan d'action

Savoir détecter les RPS
Mise en pratique : la démarche d'évaluation des RPS
Emissions des représentant.e.s des personnels
Enquête accident de service en cas de RPS

Renseignements et inscription

Contactez nous

Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles en CSA et FS-SSCT

Formation spécifique

Public cible

Membre du CSA,
membre de la FS SSCT,
membre d'une cellule
de veille/alerte

Intervenants

Conseiller de prévention,
inspecteur santé, sécurité au
travail, médecin de prévention

Durée

E-learning : 1 h
puis 2 jours (12 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise
en situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Objectifs

- Identifier les ressorts socio-culturels du sexisme et des violences
- Interroger et adapter ses pratiques en CSA et FS-SSCT
- Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action
- Savoir comment réagir et se mobiliser pour prévenir les risques

Contenu de la formation

Contexte (en e-learning)

Evolution de la place des femmes dans le monde du travail et de l'égalité professionnelle
Premiers éléments sur les violences sexistes et sexuelles

Cadre juridique

Définitions des violences au travail et sanctions encourues
Obligation de prévention et de traitement des signalements

Repères sur l'égalité professionnelle

Egalités des chances, diversité et inclusion
Liens entre égalité professionnelle, sexisme et VSS

VSS et effets sur la santé

Mécanismes de violences
Formes de harcèlement moral et liens avec les RPS
Rôle de prévention des acteurs de l'organisation

Actions des représentant.e.s du personnel

Prévention des situations de violences au travail
Ecoute et accompagnement des victimes

Renseignements et inscription

Contactez nous

ASSISTANT ET CONSEILLER DE PRÉVENTION



Crédit photo Adobe stock

Chevilles ouvrières des démarches de prévention au sein de l'administration, les assistants et conseillers de prévention sont au contact direct des agents sur le terrain.

Leur rôle de conseil et de relais ne s'improvise pas et requiert des compétences solides. Nos parcours de formation s'adressent aux assistants et conseillers de prévention, dès leur prise de fonction et tout au long de l'exercice de leurs missions.

Nos formations initiales

Découvrez nos formations initiales et de recyclage :

- Assistant de prévention 17

- Conseiller de prévention 18

- Assistant et conseiller de prévention : "recyclage" 19

Nos formations spécifiques

Perfectionnez vos compétences grâce à nos formations spécifiques :

- Accident de travail 20

- Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures 21

- Risque amiante 22

Assistant de prévention

Formation initiale

Public cible

Assistant de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

E-learning : 1 heure 30
puis 5 jours (30 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours (quiz) de formation et finale (cas pratique)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
1 100€ pour 5 jours
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupe et individuels, retours d'expérience en collectif
e-learning : visite virtuelle

Objectifs

- Connaître les principaux points de réglementation santé, sécurité au travail applicable à la fonction publique
- Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique
- Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la prévention (e-learning)

Evolution des politiques publiques de prévention
Sources législatives et réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
Rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

Missions de l'assistant de prévention

Activités de l'assistant de prévention
Démarche d'évaluation des risques
Méthodes et outils d'intervention
Visite des locaux

Savoir-faire

Construction du positionnement comme l'assistant de prévention
Communication et animation du réseau
Adaptation des outils et des méthodes de communication aux situations et aux acteurs

Spécialisation

Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Renseignements et inscription

Contactez nous

Pré-inscription via le portail Agate

Trois cycles programmés :

- Du 03/03/2026 au 13/03/2026 (à distance)
- Du 26/05/2026 au 11/06/2026 (Marcy-L'Étoile)
- Du 08/09/2026 au 07/10/2026 (La Plaine Saint-Denis)

Conseiller de prévention

Formation initiale

Public cible

Conseiller de prévention
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité au
travail, consultant

Durée

E-learning : 1 heure 30
puis 7 jours (42 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation de fin de formation :
cas pratique

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
1 540 € pour 7 jours
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise
en situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Objectifs

- Connaître les principaux points de réglementation SST applicable à la fonction publique
- Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique
- Animer la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement
- Assurer le suivi des actions du programme de prévention
- Animer le réseau des assistants de prévention

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la prévention (e-learning préalable)

Evolution des politiques publiques de prévention
Sources législatives et réglementaires en matière de santé, sécurité au travail (SST)
Rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

L'activité du conseiller de prévention

Missions et le positionnement du conseiller de prévention
Démarche d'évaluation des risques
Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Méthode et outils pour l'activité de CP :

Outils et documents utiles pour la prévention et de suivi des actions
Visite des locaux et visite thématique
Rédaction de rapports
Spécificités de la mission
Clés pour coordonner la prévention au sein de son établissement

Renseignements et inscription

Contactez nous

Pré-inscription via le portail Agate

Trois cycles programmés :

- Du 03/03/2026 au 13/03/2026 (à distance)
- Du 26/05/2026 au 11/06/2026 (Marcy-L'Étoile)
- Du 08/09/2026 au 07/10/2026 (La Plaine Saint-Denis)

Assistant et conseiller de prévention : « recyclage »

Formation continue

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

2 jours (12 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités

Présentiel ou à distance
Évaluation de fin de formation : questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel : 220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Approfondir ses connaissances sur la réglementation santé et sécurité au travail (SST) applicable à la fonction publique
- Approfondir ses connaissances des documents réglementaires en SST

Contenu de la formation

Perfectionner ses connaissances sur la réglementation santé et sécurité au travail applicable à la fonction publique

Rappel réglementaire
Registre de santé sécurité au travail (RSST) et le registre spécial de signalement d'un danger grave et imminent (RSDGI)
Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) : échanges de pratique, lien avec les autres registres
Analyse d'un poste de travail
Accidents de service et congés maladie ordinaires

2 thèmes au choix en fonction des participants :

Risque électrique
Risque chimique
Chutes de plain-pied
Risque routier
Troubles musculo-squelettiques (TMS)
Risques psychosociaux (RPS)
Risque amiante
Registre accessibilité
Travail en hauteur et fiches de vérification
Risque incendie
Intervention des entreprises extérieures
Coordination d'un réseau d'assistants de prévention

Renseignements et inscription

Contactez nous

Accident de travail

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention, membre de CSA/FS SSCT *
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour (6 h)
puis évaluation à distance (cas pratique) : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif inter :
220€/jour/stagiaire
Groupe en intra : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Identifier le régime des accidents de service/accidents du travail
- Réaliser une enquête accident de service/du travail

Contenu de la formation

Notions fondamentales :

l'accident de service, l'accident de mission, l'accident de trajet, la déclaration et la reconnaissance et réparation
Définitions juridiques et le cadre réglementaire

L'enquête accident de service

Méthodologie d'enquête
Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, ISST, Insp. du travail

Durée

2 jours (12 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours de formation et finale (cas pratique et questionnaire)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire spécifique et ses applications
- Participer à l'élaboration d'un plan de prévention pour une entreprise extérieure

Contenu de la formation

Cadre réglementaire

Consignes pour l'élaboration des plans de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures
Quand et comment l'appliquer ?

Présentation approfondie

Typologie des entreprises
Risques d'interférence
Unités de lieu
Personnel
Type d'opérations visées
Protocoles de sécurité
Liste des travaux dangereux

Élaboration d'un plan de prévention pour entreprise extérieure

Mise en situation / cas pratiques

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

Risque amiante

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

2 jours (12 h)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours de formation (questionnaire)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Appréhender le risque amiante au regard de l'activité d'assistant et conseiller de prévention

Contenu de la formation

Principaux repères :

Effets de l'amiante sur la santé des travailleur.e.s
Cadre réglementaire
Dossier technique amiante (DTA)

Evaluation du risque amiante

Méthodologie spécifique

Co-activité et risque amiante

Mesures et moyens de prévention

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

PRÉVENTEUR



Crédit: photo Adobe stock

Nos formations générales

Découvrez nos formations générales accessibles aux préventeurs :

- Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête 24

- Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures 25

Nos formations spécifiques

Approfondissez vos compétences sur les thématiques suivantes :

- Prévenir les risques psychosociaux : outils et moyens 26

- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles 27

Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête

Formation générale

Public cible

Membre de CSA/FS SSCT, représentant de l'administration, assistant ou conseiller de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail

Durée

1 jour obligatoire (6 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et questions

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Connaître les définitions et conditions nécessaires à la mise en œuvre du droit d'alerte et droit de retrait (signalement de danger grave et imminent)
- Connaître la procédure d'exercice du droit d'alerte et du droit de retrait
- Identifier le rôle du en CSA/FS SSCT(enquête, désaccord) et les obligations de l'autorité administrative
- Elaborer une action de prévention adaptée suite à un DGI

Contenu de la formation

Notions fondamentales : le danger grave et imminent (DGI), le droit de retrait, l'alerte

Définitions juridiques et le cadre réglementaire

Le danger grave et imminent

Procédure d'alerte prévue par la réglementation
Registre des DGI

L'enquête DGI en comité social administratif (CSA)/ formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT)

Méthodologie d'enquête en lien avec le règlement intérieur du CSA
Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

DGI et prévention

Mise en place d'action de prévention après un DGI

Renseignements et inscription

Contactez nous

Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures

Formation générale

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, ISST, Inspecteur du travail

Durée

2 jours (12 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours de formation et finale (cas pratique et questionnaire)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire spécifique et ses applications
- Participer à l'élaboration d'un plan de prévention pour une entreprise extérieure

Contenu de la formation

Cadre réglementaire

- Consignes pour l'élaboration des plans de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures
- Quand et comment l'appliquer ?

Présentation approfondie

- Typologie des entreprises
- Risques d'interférence
- Unités de lieu
- Personnel
- Type d'opérations visées
- Protocoles de sécurité
- Lister des travaux dangereux

Elaboration d'un plan de prévention pour entreprise extérieure

- Mise en situation / cas pratiques

Renseignements et inscription

Contactez nous

Prévenir les risques psychosociaux : outils et moyens

Formation spécifique

Public cible

Tout préventeur
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Inspecteur santé, sécurité au travail, médecin de prévention, ergonome, consultant, psychologue du travail

Durée

E-learning : 1 h
puis 2 jours (12 h)
puis 1 jour (6 h)
puis évaluation à distance : 1 h

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation en cours de formation : cas pratique et mise en situation

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Appréhender le cadre juridique et les enjeux relatifs aux RPS
- Savoir identifier les indicateurs et les facteurs des RPS
- Identifier les différents niveaux de prévention des RPS
- Mettre en pratique les acquis dans son environnement de travail

Contenu de la formation

Jours 1 et 2 - Les enjeux :

les RPS : enjeu de santé et de travail

Le cadre de la réglementation

Cadre juridique de la prévention des RPS

Détecter les RPS :

Indicateurs et facteurs de risque (manifestations/ causes/conséquences), des violences externes au violences internes, du stress au travail à l'épuisement professionnel.

Evaluer les facteurs de risque

Analyse des situations de travail et des changements organisationnels
Intégration des RPS au document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp)

Agir sur les facteurs de risque

Différents niveaux de prévention :
Rôle des acteurs de la santé

Lors de l'intersession de 1 mois, des travaux de mise en pratique des acquis seront demandés aux stagiaires

Jour 3

Retour sur les travaux réalisés lors de l'intersession

Politique de prévention :

Repères pour la mise en œuvre concrète d'une démarche de prévention
Leviers pour agir et Ressources complémentaires

Renseignements et inscription

Contactez nous

Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

Formation spécifique

Public cible

Tout agent

Intervenants

Conseiller prévention, inspecteur santé, sécurité au travail, médecin de prévention

Durée

1 jour (6 h)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et les obligations de prévention des VSS et du harcèlement
- Identifier les ressorts socio-culturels du sexisme et des violences
- Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action
- Repérer les éléments pour construire et animer une démarche de prévention des VSS

Contenu de la formation

Contexte (en e-learning)

Evolution de la place des femmes dans le monde du travail et de l'égalité professionnelle
Premiers éléments sur les violences sexistes et sexuelles

Cadre juridique

Définitions des violences au travail et sanctions encourues
Obligation de prévention et de traitement des signalements

Repères sur l'égalité professionnelle

Egalités des chances, diversité et inclusion
Liens entre égalité professionnelle, sexisme et VSS

VSS et effets sur la santé

Mécanismes de violences
Formes de harcèlement moral et liens avec les RPS
Rôle de prévention des acteurs de l'organisation

Mesures de prévention et signalement

Mobilisations des acteurs
Définitions et promotion des actions de prévention
Recueil de la parole des victimes
Accompagnement, protection et orientation des victimes

Traitement des situations

Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
Recueil des preuves et témoignages
Enquête administrative
Accompagnement des collectifs post-crise

Renseignements et inscription

Contactez nous

MANAGER



Nos formations spécifiques

Développez vos compétences grâce à nos formations spécifiques :

- Manager et santé sécurité au travail : appréhender les rôles et missions liés à sa fonction 29

- Handicap au quotidien: quels leviers pour les RH et le management ? 30



Crédit: photo Adobe stock

Manager et SST : appréhender les rôles et missions liés à sa fonction

Formation spécifique

Public cible

Chef de service, manager, directeur de la fonction publique
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour obligatoire (6 h)

Modalités

Modalité pédagogique présentiel ou à distance
Evaluation en cours de formation (quiz)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel : 220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 4
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Appréhender les rôles et responsabilités des chefs de service en matière de SST (réglementation SST et conditions de travail, décret 82-453, CGFP ; documents obligatoires)
- Identifier les missions, le rôle et l'importance des managers dans la prévention et l'application des règles liées à la santé, sécurité au travail
- Identifier la nécessité et l'importance du document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) dans le système de prévention, les obligations liées au programme de prévention ainsi que les registres spécifiques

Contenu de la formation

Le rôle de chef de service en matière de santé, sécurité au travail (SST)

De la réglementation à la mise en pratique

Le manager : acteur de la prévention

Missions des différents acteurs de prévention
Mobilisation des acteurs par le manager

Ressources pour la prévention

Outils de prévention et documents utiles au manager

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

Handicap au quotidien : quels leviers pour les RH et le management ?

Formation spécifique

Public cible

Encadrant,
responsable RH,
référent handicap
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Consultant,
spécialiste du management

Durée

2 jours (12 h)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation en cours de
formation : exercice de
mise en situation et/ou
questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise
en situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Objectifs

- Aborder la politique du handicap au travail dans sa globalité : recrutement, intégration et maintien dans l'emploi dans le sens d'une approche intégrée
- Définir son rôle dans la gestion du handicap au travail
- Interroger et adapter ses pratiques professionnelles
- Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action

Contenu de la formation

Cadre et contexte

Interrogations sur les représentations du handicap
Différents types de handicap
Réglementation de la politique du handicap dans la
fonction publique
Acteurs internes et externes

Maintien dans l'emploi : le retour au poste

Entretien d'intégration et/ou de retour à l'emploi après
une aggravation de la situation de handicap d'un
agent

Accueil et intégration

Arrivée ou retour d'un agent au sein du service

Accompagnement des agents

Rôle des personnes ressources pour accompagner
l'agent dans ses démarches
Suivi et l'évaluation professionnelle d'un agent en
situation de handicap

Au niveau de l'organisation

Éléments pour un plan d'action pour le maintien
physique, social et professionnel de l'agent

Renseignements et inscription

Contactez nous

AGENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Crédit photo Adobe stock



Nos formations spécifiques

Découvrez cette formation sur mesure :

- Initiation aux plans particuliers de mise en sûreté

32

Initiation aux plans particuliers de mise en sûreté

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Intervenants

Conseiller de prévention académique

Durée

1 jour (6 h)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative : exercice de mise en situation et/ou questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Identifier le cadre réglementaire relatif à l'éducation nationale et à l'enseignement supérieur
- Savoir élaborer un plan particulier de mise en sûreté et procéder à sa mise en place
- Savoir réagir face aux risques majeurs

Contenu de la formation

Réglementation des PPMS dans l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur

Éléments fondamentaux du cadre réglementaire

Rédaction des plans

Rédaction à partir du guide d'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté

Mise en situation :

Préparation de PPMS face aux risques majeurs
Mise en situation à partir de scénarii d'exercice, élaboration de plans particuliers de mise en sûreté

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

INFORMATION ET SENSIBILISATION



Nos formations thématiques

Formez vous grâce :

- Information sur le métier et les missions d'assistant/conseiller de prévention 34



Crédit : photo Adobe stock

Information sur le métier et les missions d'assistant/conseiller de prévention

Formation spécifique

Public cible

Tout agent
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention

Durée

1 jour (6 h)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative :
exercice de mise en situation
et/ou quizz

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
220€/jour/stagiaire
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise
en situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Objectifs

- Sensibiliser les agents à la SST ainsi qu'à la prévention des risques professionnels dans la fonction publique
- Mobiliser des agents pour promouvoir la culture de la SST dans l'établissement
- Savoir identifier les spécificités liées à la mission d'assistant/conseiller de prévention comme agent préventeur de terrain

Contenu de la formation

Notions fondamentales de la santé, sécurité au travail (SST) dans la fonction publique d'Etat

Sources législatives et réglementaires applicables en matière de SST

Responsabilités pénales en matière de santé, sécurité au travail

Rôle et missions des acteurs et responsabilités : chef de service, médecin de prévention, membres du comité social administratif/formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail, agents, inspecteur santé, sécurité au travail, etc.

Définir les missions et le positionnement de l'assistant/conseiller de prévention

Introduction de la lettre de cadrage

Domaines d'action

Activité de l'assistant au quotidien: observation, analyse, diagnostic, proposition, conseil, impulsion

Mission d'évaluation des risques professionnels (initiation)

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

ACCIDENTS



Nos formations thématiques

Formez vous grâce à nos deux modules de formations sur cette thématique :

- Accident de travail 11

- Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise 36



Crédit: photo Adobe stock

Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise

Formation spécifique

Public cible

Membre d'une cellule de crise

Intervenants

Formateurs en prévention des risques majeurs

Durée

2 jours (12 h)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative :
exercice de mise en situation
et/ou quizz

Prérequis

Aucun

Tarif

Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Objectifs

- Identifier son rôle et ses missions en tant qu'acteur de la cellule de crise afin d'agir en cas de crise potentielle
- Savoir mobiliser des réflexes acquis grâce à l'expérimentation
- Savoir anticiper les facteurs de crise
- Savoir anticiper ses actions en cas de crise majeure
- S'approprier des outils propres à son administration en matière de gestion de crise

Contenu de la formation

Appréhender la notion de risques majeurs

Définition des risques majeurs
Gestion une crise provoquée par un risque majeur

Cellule de crise : rôles et missions

Définition les rôles et missions d'une cellule de crise
Appropriation des documents
Quelles actions mettre en œuvre avant, pendant et après la crise ?

Mise en situation : cas pratique

Réalisation d'exercices pratiques
Retours d'expérience
Débriefing
Rédaction de compte rendu

Renseignements et inscription

[Contactez nous](#)

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Crédit photo Adobe stock



Nos formations thématiques

Formez vous grâce à nos deux modules de formation :

- Prévenir les risques psychosociaux : outils et moyens 26
- Prévenir les risques psychosociaux en CSA et FS-SSCT 14

CELLULE DE CRISE



Nos formations thématiques

- Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise

36

RISQUE AMIANTE



Nos formations thématiques

- Risque amiante

22

DIVERSITÉ



Nos formations thématiques

- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

27

- Handicap au quotidien : quels leviers pour les RH et le management ?

30



CONTACTS

Manon Odin

Responsable de projet
inspecteurs de la santé sécurité au
travail (ISST) et santé sécurité
au travail (SST)

06 14 02 28 01

manon.odin@travail.gouv.fr

Edouard Robin

Responsable de projet et
de développement santé
au travail et de la qualité de
vie et condition de travail
(QVCT)

06 28 40 28 31

edouard.robin@travail.gouv.fr

Julie Waszak

Assistante de formation

06 34 65 30 85

julie.waszak@travail.gouv.fr

Adresse e-mail du service

intefp.sstfp@travail.gouv.fr



Pour en savoir plus
sur les formations en
santé sécurité au travail



Crédit INTEFP



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

intefp

Institut National du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle